



La pêche

Avec ses multiples cours d'eau, le Parc Loire-Anjou-Touraine fait le bonheur des pêcheurs ! Amateurs et professionnels y pratiquent la pêche à la ligne, aux engins et aux filets. Leurs prises sont principalement constituées de brochets, carpes, sandres, silures, goujons...

LA PÊCHE EN LOIRE, UNE PRATIQUE ENCADRÉE

La pratique de la pêche sur le territoire est réglementée depuis le Moyen-Âge. Aujourd'hui, les prises de certaines espèces emblématiques sont très encadrées, et autorisées aux seuls professionnels : c'est le cas pour la lamproie, l'anguille, la civelle ou encore l'alose.

Même récréative, la **pêche en eau douce** nécessite de détenir une carte de pêche valable sur le secteur concerné. Les amateurs installés en bord de rivière ou d'étang sont tous membres d'une Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. Ils pratiquent sur les lots où leur association a négocié le **droit de pêche** avec la collectivité ou les propriétaires privés. En effet, les fleuves ne sont pas toujours domaniaux : l'Indre et le Thouet, par exemple, sont en partie privés. Libre au propriétaire de céder ou louer son lot de pêche à une association !

Certains lots peuvent être exploités simultanément par des amateurs et des professionnels : les « bons coins » de pêche se partagent ! L'enjeu est alors de concilier les différents usages et la bonne conservation des milieux aquatiques.



© Jérôme Paessant
Animation pêche encadrée par la Fédération de pêche
49

LES PÊCHEURS PROFESSIONNELS DU PARC

Le Parc Loire-Anjou-Touraine ne compte plus que **deux pêcheurs professionnels**, seuls autorisés à utiliser certains équipements comme le guideau (ou dideau), la senne, le verveux, ou le filet-barrage, engin emblématique du Val de Loire mais pratiquement disparu. Ces équipements sont dits « passifs » car les poissons viennent se prendre dans les filets : ils ne sont pas attrapés.

Les pêcheurs professionnels ont le statut de chef d'exploitation agricole. L'État leur attribue leurs licences ainsi que leurs lots de pêche par des baux de 5 ans renouvelables. Ils tiennent un carnet dans lequel ils consignent leurs prises, toujours dans une optique de gestion durable de la ressource.

Les restaurateurs du territoire se fournissent auprès des pêcheurs professionnels. Mais ces derniers cuisinent et transforment également les produits du fleuve, principalement sous forme de terrines de poisson. Avis aux amateurs !

Vous aimerez aussi



Conférence à la Maison du Parc : l'art de désartificialiser

CONFÉRENCE

MAISON DU
PARC

SOLS
VIVANTS

L'artificialisation des sols, vous connaissez ? Vendredi 8 novembre, à 20h, la Maison du Parc organise une conférence gratuite pour en découvrir les...

[Lire la suite +](#)



Les lundis des champignons

ATELIER

CHAMPIGNON

Montsoreau

Nature Sciences Patrimoine

Un doute sur votre cueillette? Apportez vos champignons et tentons ensemble de les identifier. Vous saurez ainsi s'ils sont comestibles ou non. Un...

[Lire la suite +](#)



Vos ateliers & actualités

VALEURS
PARC

Programme des ateliers VPNR et autres événements à venir.

[Lire la suite +](#)

Les plus consultés



COMPLET - Spectacle et animation découverte d'une réserve

SORTIE ANIMAUX

Gennes-Val de Loire

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

Le Parc naturel régional vous propose avec la Compagnie Spectabilis un spectacle déambulatoire pour découvrir le site naturel de Joreau en s'amusant...

[Lire la suite +](#)



Belles demoiselles

SORTIE ANIMAUX

Gennes-Val de Loire

Ligue pour la protection des oiseaux - Anjou

Les libellules sont d'incroyables acrobates. Admirez-les au cours d'une balade autour de l'étang de Joreau et découvrez leurs mœurs. Vous verrez...

[Lire la suite +](#)



Mais quel est cet insecte ?

SORTIE ANIMAUX

Savigny-en-Véron

Écomusée du Véron

En famille, au fil d'une balade sur l'Espace naturel sensible des Puits du Chinonais, venez observer les insectes (papillons, coléoptères...) et tous...

[Lire la suite +](#)
